



La Coordination InterPride France (CIF) fédère les associations organisatrices de Lesbian & Gay Pride et de Marches des Fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans (LGBT), signataires de sa charte éthique

40, bd Henri Arnauld 49100 Angers  
04 67 63 04 39 | 06 22 09 09 66  
coordination@interpride-france.com

[www.interpride-france.com](http://www.interpride-france.com)

à la une du site de la Coordination InterPride France (CIF)

[www.interpride-france.com](http://www.interpride-france.com)

## **ACTION CAPLETON**

**Demande d'annulation des concerts de Capleton,  
chanteur appelant dans son répertoire au meurtre des homosexuels**

### **■ Avancées du 27 mai 2005**

- Le 27 mai,**
- le matin, la Coopérative de MAI à Clermont-Ferrand annule le concert - [www.lacoope.com](http://www.lacoope.com) – (intervention de la Lesbian & Gay Pride Lyon)
  - l'après-midi le festival Art'Rock de Saint-Brieuc annule aussi (intervention du CGL de Rennes)
  - .Bertrand Delanoë, maire de Paris, qui n'a pas le pouvoir de police des autres maires de l'hexagone, a adressé le matin même au directeur du Zénith de Paris une demande d'annulation du concert.

### **■ Action auprès de la FNAC**

**Agir** auprès de la direction de la communication de la FNAC pour obtenir le retrait de la vente des billets pour les concerts de Capleton.

(Argumentaire plus bas à adapter)

**Formulez votre demande de retrait des billets toujours respectueusement à :**

**Monsieur Gilles Le Gendre, directeur de la communication,**

- [gilles.le.gendre@fnac.tm.fr](mailto:gilles.le.gendre@fnac.tm.fr)

- ou par fax au **01 55 21 54 01**

Le Collectif contre l'homophobie, a demandé à la direction de la FNAC de retirer de sa billetterie les places pour ces concerts.

Après deux échanges téléphoniques, à 24 heures d'intervalle, avec le Directeur de la Communication de la FNAC, celui-ci nous indiquait que son entreprise ne pouvait accéder à notre demande. La seule concession proposée par la FNAC est le retrait des affiches publicitaires relatives à ces concerts.

Il s'agit là d'une réponse insuffisante à une question de fond à laquelle la FNAC n'a pas souhaité répondre.

La FNAC a choisi son camp : en étant l'allié objectif et économique d'un chanteur homophobe, elle a lâché les gays et les lesbiennes.

Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de signifier son mécontentement à la FNAC. Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de se comporter en consommateur citoyen au moment de choisir son commerçant.

## ■ Communiqués de presse du 27 mai

Communiqué de presse commun des associations  
**Collectif contre l'homophobie de Montpellier**  
**Coordination InterPride France**  
**Lesbian & Gay Pride Lyon**  
vendredi 27 mai 2005

---

Dernière minute : concert de Capleton annulé à Clermont-Ferrand ; la FNAC hypocrite

---

Après Reims, Lille, Toulouse, La Coopérative de Mai salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. L'équipe de la Coopérative de Mai qui défend "chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme" assume pleinement cette décision reconnaissant, dans un communiqué que "les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons..." (Communiqué ci-dessous)

Le Collectif contre l'homophobie de Montpellier et la Coordination InterPride France, dont la Lesbian & Gay Pride Lyon intervenue dans ce dossier à Clermont-Ferrand, se félicitent de cette décision et saluent les valeurs défendues par la Coopérative de Mai.

En revanche nous fustigeons l'attitude de la FNAC à qui le Collectif contre l'homophobie a demandé de retirer de sa billetterie les places pour les concerts de Capleton.

Après deux échanges téléphoniques, à 24 h d'intervalle, avec le directeur de la Communication de la FNAC, celui-ci nous indiquait que son entreprise ne pouvait accéder à cette demande. La seule concession proposée par la FNAC est le retrait des affiches publicitaires relatives à ces concerts.

Il s'agit là d'une réponse insuffisante à une question de fond à laquelle la FNAC n'a pas souhaité répondre.

La FNAC a choisi son camp : en étant l'allié objectif et économique d'un chanteur homophobe, elle a lâché les gays.

Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de signifier son mécontentement à la FNAC. Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de se comporter en consommateur citoyen au moment de choisir son commerçant.

Nos associations continuent à réclamer de la part de la FNAC, mais aussi des réseaux France Billet et TicknetNet, le retrait de la vente des places pour les concerts de Capleton.

Collectif contre l'homophobie de Montpellier  
Hussein Bourgi  
06 70 13 16 26

Coordination InterPride France  
Stéphane Corbin  
06 22 09 09 66

Lesbian & Gay Pride Lyon  
David Souvestre  
06 73 24 57 63

---

## **Courrier du Maire de Paris au directeur du Zénith de Paris, envoyé vendredi 27 mai :**

Monsieur le Directeur, Cher Daniel Colling,

Vous programmez le 26 juin dans votre établissement le chanteur de reggae jamaïcain Capleton.

Certaines de ses chansons comportent des paroles clairement haineuses, violemment homophobes allant jusqu'à des appels au meurtre. Plusieurs salles, en Grande-Bretagne, à Lille, à Reims et à Toulouse ont déjà, à juste titre, annulé les concerts prévus.

Comme vous le savez, ce type de propos constitue désormais un délit passible de poursuites pénales aussi bien pour leurs auteurs que pour ceux qui favorisent leur diffusion, en application d'amendements législatifs contre l'homophobie adoptés au Parlement.

Je souhaitais vous faire part de ma surprise et de mon inquiétude, et je vous saurais gré de bien vouloir réétudier la programmation du concert prévu le 26 juin, au lendemain même de la grande manifestation parisienne de la Marche des Fiertés.

En ne doutant pas que vous serez sensible à ma requête, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, Cher Daniel Colling, l'expression de mes salutations distinguées.

Bertrand DELANOË

---

## **Communiqué de presse d'annulation du concert de Capleton de la Coope à Clermont-Ferrand, extrait de [www.lacoope.com](http://www.lacoope.com)**

Depuis plusieurs jours, la polémique enfle autour de l'artiste de reggae jamaïcain Capleton, accusé de propos homophobes et d'appel à la crémation et au meurtre des homosexuels.

Avec toute la prudence qu'exige ce genre de situations, l'équipe de la Coopérative de Mai a procédé au maximum de recoupements, collecte d'informations et témoignages multiples. Ainsi, aux dires de nombreux organisateurs de spectacles, l'artiste n'a jamais pu être accusé de tels propos au cours de ses récents concerts en France, ce que confirme par ailleurs le producteur de la tournée, professionnel éprouvé et respecté, parfaitement conscient du malaise provoqué par cette polémique. Mais les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons...

Devant autant d'éléments contradictoires, reposant tous sur des faits rapportés, c'est le principe de précaution qui vient étayer les vertus défendues au quotidien par la Coopérative de Mai. De fait, après de longues réflexions, expliquées en grande partie par le refus catégorique de prendre une décision à la hâte, et pour s'entourer du plus grand nombre d'opinions possible, la Coopérative de Mai a donc décidé d'annuler le concert de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet.

Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irrévocable, résultat de débats attentifs et argumentés.

Ce qui ne remet nullement en cause l'intégrité et la bonne foi de l'entourage des artistes, seuls responsables de leurs actes et de leurs propos, passés ou à venir.

---

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

---

**LE CENTRE GAY, LESBIEN, BI ET TRANS (CGLBT)  
DE RENNES SE FÉLICITE DE L'ANNULATION DU CONCERT DE  
CAPLETON INITIALEMENT PRÉVU LE 4 JUIN PROCHAIN A SAINT-  
BRIEUC**

---

Le Centre Gay, Lesbien, Bi et Trans de Rennes se félicite de l'annulation du concert de Capleton initialement prévu dans le cadre du Festival Art'rock, le 4 juin prochain à Saint-Brieuc.

Les organisateurs du festival ont décidé de retirer le chanteur jamaïcain de leur programmation suite à la demande du Centre Gay, Lesbien, Bi et Trans de Rennes, ainsi qu'après concertation avec le Maire Adjoint à la culture de la ville de Saint-Brieuc.

Devant les paroles appelant ouvertement à la crémation et au meurtre des homosexuels contenus dans le répertoire de Capleton, il est important de rappeler qu'aujourd'hui, l'homophobie constitue un délit passible de poursuite pénales en application des récentes lois contre l'homophobie.

Le Centre Gay, Lesbien, Bi et Trans de Rennes souhaite que les autres concerts de Capleton pendant sa tournée en France au mois de juin soient également annulés pour les mêmes raisons. Il serait difficilement concevable que selon l'endroit où l'on se trouve en France, les lois ne soient pas appliquées de la même manière.

.....  
Cyrille PERCHEC

Président du Centre Gay, Lesbien, Bi et Trans (CGLBT) de Rennes

02 99 51 36 90 | 06 64 98 51 09

[cglrennes@hotmail.com](mailto:cglrennes@hotmail.com)

<http://cglrennes.free.fr>

[cyrille.perchec@wanadoo.fr](mailto:cyrille.perchec@wanadoo.fr)

# **ACTION CAPLETON**

## **Demande d'annulation des concerts de Capleton, chanteur appelant dans son répertoire au meurtre des homosexuels**

Bonjour à Toutes et à Tous,

La mobilisation pour obtenir l'annulation des concerts de Capleton en France prend de l'ampleur depuis l'alerte lancée par Ex-AEquo à Reims et l'entrée en action d'autres associations, dont le Collectif contre l'homophobie de Montpellier, l'Inter-LGBT et la CIF (lire Rappel).

Les médias couvrent bien cette affaire peu de temps après la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie.

Aujourd'hui, il ne tient qu'à vous, associations et individus pour que cette mobilisation obtienne gain de cause.

La Coordination InterPride France (CIF) lance un appel de mobilisation aux marches 2005, qui débutent le 28 mai à Angers et Reims, et s'achèvent le 2 juillet à Marseille, pour protester contre la présence de ce chanteur aux textes appelant à la haine et au meurtre homophobe afin de faire annuler l'ensemble des 10 dates restantes.

La Coordination InterPride France (CIF), en collaboration avec le Collectif contre l'homophobie de Montpellier et l'Inter-LGBT, vous proposent ci-dessous :

- **un rappel des faits,**
- **les dates de la tournée de Capleton,**
- **une présentation de Capleton,**
- **une explication de son non-engagement dans le « cessez-le-feu » avec OutRage !,**
- **une méthode pour agir en local pour les associations,**
- **un argumentaire pour les individus qui souhaitent alerter les pouvoirs publics et les organisateurs par courrier ou par mail,**
- **les communiqués de presse du Collectif contre l'homophobie de Montpellier et de l'Inter-LGBT.**

En un mot comme en mille, vous êtes cordialement invitéEs à vous inspirer de toutes ces données, voire même à reprendre les argumentaires des uns et des autres.

Bonne ACTION !  
Solidairement nôtre.

Stéphane Corbin,  
président  
04 67 63 04 39 | 06 22 09 09 66  
[coordination@interpride-france.com](mailto:coordination@interpride-france.com)  
[www.interpride-france.com](http://www.interpride-france.com)  
[stephanecorbin@wanadoo.fr](mailto:stephanecorbin@wanadoo.fr)

## **ACTION CAPLETON**

### **Demande d'annulation des concerts de Capleton, chanteur appelant dans son répertoire au meurtre des homosexuels**

#### **Chronologie**

**Le 27 mai**, le matin, la Coopérative de MAI à Clermont-Ferrand annule le concert - [www.lacoope.com](http://www.lacoope.com) – (intervention de la Lesbian & Gay Pride Lyon) ; l'après-midi le festival Art'Rock de Saint-Brieuc annule aussi (intervention du CGL de Rennes). Bertrand Delanoë, maire de Paris, qui n'a pas le pouvoir de police des autres maires de l'hexagone, a adressé le matin même au directeur du Zénith de Paris une demande d'annulation du concert.

**Le 25 mai**, l'Inter-LGBT demandait au directeur du Zénith de Paris l'annulation du concert prévu au lendemain de la marche parisienne. La CIF contactait les réseaux de billetterie France Billet (FNAC, Carrefour, Géant) et Ticketnet (Virgin) pour le retrait des billets de tous les concerts de Capleton dans l'hexagone.

**Le 25 mai**, le Collectif contre l'homophobie de Montpellier demandait et obtenait le retrait des billets à la FNAC de Montpellier, dans l'attente de la réponse du réseau national FNAC, et saisissait Dominique de VILLEPIN, ministre de l'Intérieur, Dominique PERBEN, ministre de la Justice, Louis SCHWEITZER, président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE).

**Le 24 mai**, le Collectif contre l'homophobie de Montpellier exigeait l'annulation du concert de Capleton localement, avec reprise dans les média : Libé, Midi Libre, France 3 régional, radios locales, et prenait contact avec les associations d'autres villes pour coordonner les actions.

**Le 24 mai** on apprenait l'annulation des concerts de Lille et Toulouse.

**Le 23 mai**, la Coordination InterPride France (CIF) relayait ce communiqué sur tout le territoire en demandant aux associations localement concernées par les douze autres dates d'agir pour obtenir l'annulation de ces concerts.

**Le 20 mai**, Ex AEquo de Reims, dans un communiqué repris par la France gaie et Lesbienne, nous informait de l'annulation du concert de Capleton, un chanteur homophobe jamaïcain.

#### **Dates de la tournée Capleton en France**

Cette tournée française entre juin et juillet est managée par Médiacom de Reims.

Toulouse(31) le 2 juin **ANNULE**  
Pierric (44) le 3 juin  
Saint Brieuc (22) le 4 juin **ANNULE**  
Guipavas (29) le 5 juin  
Le Mans (72) le 7 juin  
Lille (59) le 8 juin **ANNULE**  
Nice (06) le 17 juin  
Reims ( ) le 18 juin **ANNULE**  
Clermont-Ferrand (63) le 23 juin **ANNULE**  
Reignier (74) le 24 juin  
Paris (75) le 26 juin  
Montpellier (34) le 29 juin  
Grenoble (38) le 30 juin.

## Qui est Capleton ?

De son vrai nom Clifton George Bailey, né en 1967 à Maint-Mary en Jamaïque, Capleton tire cet alias du nom du meilleur avocat de sa paroisse parce qu'il excelle en rhétorique, homophobe aussi !

Bio complète sur [reggae-france.com](http://www.reggae-france.com/artiste.php?num=136&rub=bio) : <http://www.reggae-france.com/artiste.php?num=136&rub=bio>

Dans son répertoire il appelle clairement au meurtre des homosexuels. Morceaux choisis :

"All boogaman and sodomites fi get killed" ("**Tous les pédés et les sodomites doivent être tués**").

"Bun out ah chi chi, Blood out ah chi chi," ("**Brûlez les pédés, saignez les pédés**").

"Yow....String dem up and hang dem up alive" ("**Yow... enchaînez les et pendez-les vivants**").

"Dis mamma earth sey none cyann survive" ("**La terre-mère dit qu'aucun d'eux ne doit survivre**").

*D'autres encore tout aussi édifiants sur l'excellent site d'OutRage ! :*

<http://outrage.nabumedia.com/pressrelease.asp?ID=263>

## Capleton n'est pas concerné par le « cessez-le-feu » conclu entre les maisons de disques reggae, OutRage ! et J-Flag

Cet accord signé en février 2005 est l'aboutissement de quatre mois d'après négociations entre les associations anglaise Outrage ! et jamaïcaine J-Flag, les maisons de disques Jet Star, VP, et Greensleeves (90% du marché) et les tourneurs Jammins et Apollo Entertainment.

Cet accord prévoit l'arrêt de la campagne d'interdiction de concerts par ces associations contre les artistes reggae appelant au meurtre des homosexuels partout dans le monde, contre l'engagement que les artistes de ces labels ne tiendront plus de tels propos, ni dans leurs albums, ni en concert.

Seuls hics, aucun des artistes reggae de ces labels n'a signé cet accord et Capleton vient de quitter VP pour créer son propre label, David House, sur lequel sortira son prochain album. Il n'est donc plus tenu par l'engagement de son ancienne maison de disques, si tenté qu'il l'ait été auparavant !

(Sources <http://outrage.nabumedia.com> et [www.reggae-france.com](http://www.reggae-france.com))

## Méthode pour agir en local pour les associations

Les personnes et les associations locales, en plus de celles du réseau de la Coordination InterPride France, comme déjà à Nantes, Dinan et Rennes se renseignent sur :

- le lieu (salle privée ou non) le plus proche de chez elles,
- le cadre (un festival subventionné ou pas),
- les subventionneurs (des collectivités locales ou non).

Ensuite, elles :

- prennent contact avec les responsables du lieu où est prévu le concert,
- leur communiquent leur volonté de voir ce concert annulé (*lire argumentaire et CP du Collectif contre l'homophobie de Montpellier ci-dessous*),
- lancent une campagne de mails envoyés par leurs adhérents et amis à l'adresse mail du lieu en question, en fonction de la réponse obtenue, (*lire message à adapter*),
- alertent les collectivités concernées en cas de financement avec le l'argent public,
- alertent le préfet du département concerné,
- s'assurent que les billets ne sont plus en vente dans les points habituels, ou demandent localement leur retrait immédiat dans le cas inverse,
- prennent localement contact avec les associations de lutte pour les droits de l'Homme,
- font un communiqué de presse diffusé localement et régionalement aux journaux, radios et télévisions.

Toutes ces démarches s'effectuent toujours avec une grande fermeté mais une extrême politesse vis-à-vis de tous les interlocuteurs !

---

## Argumentaire pour les individus qui souhaitent alerter les pouvoirs publics et les organisateurs par courrier ou par mail

Evidemment texte à adapter selon votre interlocuteur, à copier et coller dans le corps d'un nouveau message destiné à l'adresse mail de votre contact.

Il est possible de tirer une version courrier ou fax de ce texte.

---

A l'attention de **Monsieur X, (titre complet)**

**Monsieur,**

Je vous demande d'annuler le concert du chanteur jamaïcain homophobe Capleton, prévu **(lieu)**, le **(date)**.

Dans son répertoire Capleton appelle délibérément au meurtre des homosexuels.  
"All boogaman and sodomites fi get killed" ("Tous les pédés et les sodomites doivent être tués").  
"Bun out ah chi chi, Blood out ah chi chi," ("Brûlez les pédés, saignez les pédés").  
"Yow....String dem up and hang dem up alive" ("Yow... enchaînez les et pendez-les vivants").  
"Dis mamma earth sey none cyann survive" ("La terre-mère dit qu'aucun d'eux ne doit survivre")

A **(ville)**, et partout ailleurs ces propos homophobes ne sont pas acceptables.  
Ce délit d'appel à la haine et au meurtre des homosexuels est désormais passible de peines prévues dans la loi sur la Halde, luttant contre l'homophobie, votée en décembre 2004, pour son auteur et ceux qui facilitent son expression désormais en toute connaissance de cause.

Le reggae et votre éthique artistique méritent mieux que l'expression d'un artiste homophobe qui n'a sa place sur aucune scène française et mondiale.

Il est impensable de considérer que l'homophobie soit une donnée culturelle jamaïcaine du reggae. Je vous rappelle que, le 9 juin 2004, l'un des rares militants à défendre les homosexuels, Brian Williamson a été assassiné à Kingston.

Déjà les concerts de Capleton à Lille, Reims et Toulouse ont été annulés. Je vous demande donc que **(ville)** vienne rejoindre cette liste d'annulations de ses concerts.

Veuillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes salutations militantes.

**(signature)**

# Collectif contre l'homophobie

9 rue Joachim Colbert – 34.000 Montpellier

Collectifcontrelhomophobie.org

[www.stop-homophobie.org](http://www.stop-homophobie.org)

Montpellier, le 24 mai 2005

## **Communiqué de presse**

Le Collectif contre l'homophobie demande l'annulation du concert du chanteur de reggae jamaïcain Capleton, prévu au Rockstore (Montpellier) le 29 juin prochain, en raison de ses chansons aux « paroles appelant ouvertement à la crémation et au meurtre des homosexuels ».

Capleton fait partie d'un groupe de chanteurs de reggae jamaïcains qui incitent ouvertement à la violence homophobe dont voici quelques extraits : « L'homosexualité est contre l'humanité. Brûlez les gays ... Saignez-les ... Je tire sur les sodomites et les pédés. »

Mario ROSSI, Adjoint au Maire délégué à la Culture de la Ville de Reims, présent dans les locaux de l'association homosexuelle Ex-AEquo à l'occasion de la 1ère Journée Mondiale de Lutte contre l'Homophobie (17 mai 2005) a annoncé que la municipalité avait demandé l'annulation de ce concert en raison des textes des chansons.

Les dirigeants de « La Cartonnerie », salle où devait se produire l'artiste le 18 juin 2005 « ayant eu connaissance de ces propos violemment homophobes, ont décidé que le concert ne pouvait se tenir » et ont donc annulé cette manifestation.

Le chanteur Capleton débute sa tournée le 2 juin à Toulouse (31), Pierric (44) le 3 juin, Saint Briec (22) le 4 juin, Guipavas (29) le 5 juin, Le Mans (72) le 7 juin, Lille (59) le 8 juin, Nice (06) le 17 juin, Clermont-Ferrand (63) le 23 juin, Reignier (74) le 24 juin, Paris (75) le 26 juin, Montpellier (34) le 29 juin, Grenoble (38) le 30 juin.

Nous appelons les associations de défense des homosexuels et plus largement toutes les associations de défense des droits de l'Homme des villes ci-dessus à œuvrer pour l'annulation de ces concerts.

L'homophobie n'est pas une opinion, l'incitation à la haine et au meurtre non plus ! Elles constituent des délits passibles de poursuites pénales, en application des récentes lois contre l'homophobie.

Ces sanctions sont encourues aussi bien pour leur(s) auteur(s) que par ceux qui facilitent d'une façon ou d'une autre leur tenue. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé ce matin même au responsable du Rockstore de Montpellier l'annulation de ce concert.

A défaut d'une réponse positive dans les prochains jours, nous saisirons la justice pour lui demander d'interdire ce concert, il en va du respect de l'ordre public !

Hussein BOURGI  
Le président  
06 70 13 16 26

## Communiqué de presse de l'Interassociative Lesbienne, Gaie, Bi et Trans (Inter-LGBT)

du Mercredi 25 mai 2005

=====  
Non à la haine homophobe sur la scène du Zénith  
L'Inter-LGBT demande l'annulation du concert de Capleton  
=====

"All boogaman and sodomites fi get killed" ("Tous les pédés et les sosodomites doivent être tués").  
"Bun out ah chi chi, Blood out ah chi chi," ("Brûlez les pédés, saignez les pédés")  
"Yow....String dem up and hang dem up alive" ("Yow... enchaînez les et pendez-les vivants"),  
"Dis mamma earth sey none cyann survive" ("La terre-mère dit qu'aucun d'eux ne doit survivre").

Telles sont les paroles qui risquent d'être prononcées, le 26 juin prochain, au Zénith, par Capleton, un chanteur de reggae jamaïcain.

En Jamaïque, presque chaque jour des hommes et des femmes sont battu-e-s, mutilé-e-s, brûlé-e-s, violé-e ou tué-e-s à cause de leur homosexualité (réelle ou supposée). Le 9 juin dernier, Brian Williamson a été tué à Kingston, sans doute parce qu'il était l'un des rares militants des droits humains à défendre les homosexuel-le-s. La haine homophobe de Capleton, loin de relever de l'expression artistique, rend légitime ces violences et les encourage.

C'est pourquoi la mairie de Reims, alertée par l'association Ex-AEquo, a annulé le concert qui devait se tenir le 18 juin. L'Inter-LGBT demande à Daniel Colling, directeur du Zénith, de ne pas accepter de tels débordements de haine et d'annuler la programmation de Capleton.

--

Alain Piriou, porte-parole  
[alain.piriou@inter-lgbt.org](mailto:alain.piriou@inter-lgbt.org)

Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT)  
Association loi de 1901, membre de la Coordination Interpride France et de l'ILGA (International Lesbian & Gay Association)  
courrier postal : c/o Maison des associations du IIIe, 5 rue Perrée - 75003 Paris  
web : <http://www.inter-lgbt.org>

# Collectif contre l'homophobie

9 rue Joachim Colbert – 34.000 Montpellier

Collectifcontrelhomophobie.org

[www.stop-homophobie.org](http://www.stop-homophobie.org)

06 70 13 16 26

Montpellier, le 25 mai 2005

## Communiqué de presse

### **Demande d'annulation des concerts de Capleton : suites...**

"All boogaman and sodomites fi get killed" ("Tous les pédés et les sodomites doivent être tués").

"Bun out ah chi chi, Blood out ah chi chi," ("Brûlez les pédés, saignez les pédés").

"Yow....String dem up and hang dem up alive" ("Yow... enchaînez les et pendez-les vivants").

"Dis mamma earth sey none cyann survive" ("La terre-mère dit qu'aucun d'eux ne doit survivre").

Telles sont les paroles qui risquent d'être prononcées sur le territoire français, lors des concerts de CAPLETON, un chanteur de reggae jamaïcain qui se présente comme un « prophète purificateur ».

En Jamaïque, presque chaque jour des hommes et des femmes sont agressés, battus, mutilés, brûlés, violés et/ou tués à cause de leur homosexualité.

Presque chaque fin de concert de cet artiste donne lieu en Jamaïque à des débordements et des agressions homophobes.

Le 9 juin 2004, Brian WILLIAMSON fut assassiné à Kingston, sans doute parce qu'il était l'un des rares militants à défendre les homosexuels.

La haine homophobe de CAPLETON, loin de relever de l'opinion et de l'expression artistique, rend légitimes ces violences et les encourage en chauffant les salles de fans.

La semaine dernière, l'association Ex-AEquo et la municipalité de Reims ont demandé et obtenu des dirigeants de la salle « La Cartonnerie » l'annulation du concert.

Dés le mardi 24 mai, nous avons relayé ces demandes auprès de centaines d'associations françaises. Nous avons enregistré avec satisfaction, dés hier, les annulations des concerts de Lille et Toulouse par les responsables des salles qui devaient accueillir cet artiste.

Ce mercredi 25 mai, nous avons demandé et obtenu le retrait des locations pour ce concert de la FNAC de Montpellier.

Nous avons introduit la même demande auprès des dirigeants nationaux de la FNAC. En effet, il en va de l'image et de la politique globale de la FNAC. Nous attendons leur réponse pour cet après-midi.

Nous interpellons également les collectivités territoriales (notamment de la Bretagne pour le concert de Saint Briec) qui subventionnent avec de l'argent public des festivals ayant invité cet artiste. Nous leur demandons de clarifier leur position en déprogrammant ce concert.

Nous saisissons ce jour de cette affaire :

Monsieur Dominique de VILLEPIN, Ministre de l'Intérieur

Monsieur Dominique PERBEN, Ministre de la Justice

Monsieur Louis SCHWEITZER, Président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

Nous sommes persuadés que ceux qui ont en charge le maintien de l'ordre public et la cohésion sociale en France auront à cœur d'intervenir pour empêcher la tenue de ces concerts et le déchaînement de ces violences homophobes.

Les 17 Lesbian & Gay Pride et Marches des Fiertés, qui débutent ce 28 mai à Angers et s'achèvent le 2 juillet à Marseille, nous permettront d'accentuer la pression sur les pouvoirs publics et les responsables des salles qui maintiennent ces concerts.

Nous comptons sur l'intelligence et le sens des responsabilités de ces derniers pour ne pas avoir à saisir la justice comme nous le permet la loi contre l'homophobie votée en décembre 2004.

Hussein BOURGI

Le président

06 70 13 16 26